



Description de Poste

Coordonnateur(trice) de Terrain - Protection

Poste national – Saint-Marc, Artibonite

Département	Programme
Pays	Haïti
Lieu d'affectation	Saint-Marc - Artibonite
Date limite de candidature	4 mai 2026
Date de démarrage souhaitée	11 mai 2026
Type de contrat	CDD - 3 mois (période probatoire)
Langue de travail	Français / Créole haïtien
Superviseur hiérarchique	Responsable Sectoriel - Chef(fe) de projet – Responsable de Programme

CONTEXTE ET OBJECTIF DU POSTE

Dans le cadre de ses activités de protection et de soutien psychosocial en Haïti, AVSI en Haïti recherche un(e) Coordonnateur(trice) de Terrain - Protection qui assurera le leadership technique et opérationnel de l'ensemble des activités de protection, en garantissant leur qualité, leur conformité aux standards internationaux et leur redevabilité envers les populations affectées.

Il/elle coordonne, supervise et assure la mise en œuvre de qualité des activités de protection du projet humanitaire dans les zones d'intervention ciblées de Saint-Marc, notamment la protection générale, la protection de l'enfance, la réponse aux violences basées sur le genre (VBG) et l'assistance juridique, en conformité avec les standards humanitaires internationaux, le droit international des droits de l'homme (DIDH) et le droit international humanitaire (DIH).

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

1. Coordination Stratégique et Plaidoyer

- Piloter la stratégie de protection du projet et assurer son alignement avec les priorités de AVSI, du Cluster Protection (UNHCR, OCHA) au niveau national et Régional.
- Participer activement aux réunions du Cluster Protection, des sous-clusters VBG et Protection de l'Enfance, et aux plateformes inter-agences à Saint-Marc, Artibonite.
- Conduire des actions de plaidoyer auprès des autorités locales, des forces de l'ordre et des acteurs humanitaires sur les enjeux de protection des populations vulnérables.
- Contribuer à renforcer la cartographie des acteurs de protection et à l'analyse des risques de protection dans la commune de Saint-Marc, Artibonite.

2. Mise en Œuvre Opérationnelle



- Assurer la coordination et le suivi des activités de protection mises en œuvre par les partenaires IDEJEN et CAPAC (sensibilisation communautaire, mécanismes de référencement, soutien psychosocial, Espaces d'Amis d'Enfants, etc.), en veillant à leur qualité, leur cohérence avec les objectifs du projet, leur bonne articulation avec les autres composantes du projet et leur conformité aux standards de protection.
- Participation à la réalisation des activités en veillant à l'intégration transversale des principes de protection dans l'ensemble des activités du projet, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la nutrition, en garantissant une approche inclusive, sensible au genre et centrée sur les besoins des populations vulnérables.
- Contribuer au suivi des systèmes de référencement et à leur bon fonctionnement, en lien avec les partenaires et les services disponibles au niveau local.
- ; Appuyer les mécanismes communautaires de protection de l'enfance en dynamisant les structures communautaires pour prévenir et répondre aux problèmes de protection.
-

3. Suivi, Evaluation et Redevabilité

- Faciliter le système de collecte des données de protection, dans le strict respect des principes de confidentialité et de consentement éclairé, et veiller à ce que ces données permettent de suivre la qualité des interventions et le respect des standards de protection, afin d'identifier les écarts éventuels et d'appuyer les actions correctives.
- Rédiger des rapports d'avancement périodiques à soumettre à la Coordination et contribuer à la rédaction des rapports intérimaires à soumettre au bailleur de fonds. (narrations, indicateurs, analyses qualitatives).
- Contribuer aux rapports 5W Protection et aux évaluations rapides de protection (RPM – Rapid Protection Monitoring).
- Assurer la mise en œuvre des mécanismes de redevabilité envers les populations affectées (AAP) : plaintes et retours, participation communautaire.

4. Renforcement des Capacités

- Planifier et animer des formations internes et externes sur les standards de protection, le case management VBG/PE, la gestion des données sensibles et l'approche centrée sur le survivant.
- Renforcer les capacités des structures communautaires partenaires (comités de protection, réseaux de référencement).

3. Gestion des Partenaires et Liaison Institutionnelle

- Développer et maintenir les voies de référencement avec les acteurs spécialisés (santé, soutien psychosocial, justice, hébergement, moyens de subsistance) et secteurs.
- Assurer la liaison avec les autorités nationales compétentes : IBESR (Institut du Bien-être Social et de Recherche), MCFDF, OPC.
- Représenter l'organisation dans les forums de coordination protection à Saint-Marc et contribuer à l'élaboration de réponses collectives.

PROFIL REQUIS

Formation et expérience

- Diplôme universitaire de niveau Bac+4/5 en Droit, Sciences Sociales, Travail Social, Droits Humains, Relations Internationales ou domaine équivalent. Niveau Master fortement souhaité.
- Minimum 3 à 5 ans d'expérience dans la gestion de projets de protection en contexte humanitaire (déplacement forcé, conflits armés, situations post-catastrophe).
- Expérience avérée dans au moins deux des domaines suivants : protection générale, Protection de l'Enfance, réponse aux VBG, assistance juridique.
- Expérience de travail dans la commune de Saint-Marc fortement appréciée.
- Expérience de supervision et de management d'équipes multidisciplinaires.



-
- Connaissance du système de Cluster humanitaire et des outils de coordination protection (UNHCR, OCHA).

Compétences techniques

- Maîtrise des standards internationaux de protection : Principes Directeurs relatifs au déplacement interne, Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), Directives IASC sur la VBG, lignes directrices UNHCR.
- Solides compétences en case management et gestion des données de protection (GBVIMS, ChildPro, CPIMS+, KOBO, ODK).
- Connaissance de l'approche centrée sur le survivant et des principes éthiques de la gestion des données sensibles.
- Bonne compréhension du cadre légal haïtien applicable à la protection (Code Civil, Lois sur l'IBESR, mécanismes de justice transitionnelle).
- Maîtrise de MS Office (Word, Excel, PowerPoint) et des outils de collecte de données mobile.

Compétences linguistiques

- Créole haïtien : obligatoire (langue de travail principale sur le terrain).
- Français : obligatoire (langue de rédaction des rapports).
- Anglais : un atout important

Compétences Transversales

- Leadership affirmé et capacité à travailler et prendre des décisions sous haute pression dans un environnement sécuritaire très contraignant.
- Empathie, discrétion et maturité dans la gestion de situations traumatiques et de cas sensibles.
- Excellentes aptitudes en communication, négociation et gestion des parties prenantes multiples.
- Rigueur analytique et orientation résultats dans la production de livrables de qualité.
- Engagement fort envers les principes humanitaires, la Do No Harm approach et la redevabilité envers les populations affectées (AAP).
- Intégrité, neutralité et respect absolu de la confidentialité des données des bénéficiaires.

CONDITIONS DE TRAVAIL

-
- Horaire de travail : 8h00 à 17h00, du lundi au vendredi. Disponibilité en dehors des heures régulières selon les urgences opérationnelles.
 - Déplacements fréquents sur le terrain, y compris dans des zones à accès difficile ou peu sécurisées.
 - Engagement ferme en faveur des principes humanitaires : humanité, neutralité, impartialité, indépendance.

SOUSSION DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs candidatures à travers ce lien : [Coordonnateur\(trice\) de Terrain - Protection | Fondazione AVSI](#) ou scanner le QR Code



Important :



*AVSI applique, dans le processus de sélection, le principe d'inclusivité et de non-discrimination, garantissant l'égalité des chances indépendamment du sexe, de l'âge, de l'ethnie, de la nationalité, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'état civil, des convictions religieuses, du handicap et de l'appartenance à des catégories protégées.

**AVSI se réserve le droit de demander aux employeurs précédents des informations concernant d'éventuels différends, préoccupations liées à la protection, enquêtes ou mesures disciplinaires, et de solliciter la communication des antécédents judiciaires et civils du candidat, aux fins d'évaluer son aptitude professionnelle à exercer des fonctions impliquant un contact avec des personnes vulnérables, y compris des enfants et des adultes.


Gabriele Regio
Representant Pays
AVSI-HAÏTI